



PROJETS ÉOLIENS ET PHOTOVOLTAÏQUES :

DES CONSEILLERS POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Les objectifs de développement des énergies renouvelables sur nos territoires sont ambitieux. Les atteindre passe par la concrétisation et la massification des projets.

Vous pouvez **bénéficier d'une expertise locale, objective et publique soutenue par l'ADEME** avec le nouveau programme régional mené en collaboration avec la **Région** et l'**État**. Il vise à **vous accompagner concrètement et le plus tôt possible** dans vos projets d'énergie renouvelable.

Vous êtes porteur d'un **projet éolien ou photovoltaïque** ou en avez l'ambition ? Si vous ne savez pas vraiment comment vous y prendre, que vous soyez en relation avec un développeur ou non, faites-le nous savoir via [ce formulaire](#) ou **contactez-nous directement par téléphone au 06 82 51 55 84.**

Nous pourrions vous rencontrer et étudier ensemble un **accompagnement personnalisé.** Nous vous aiderons notamment à :

- **identifier les points clés** du développement, si vous avez un projet ou si vous êtes démarché,
- **piloter votre projet et les échanges** avec le développeur,
- **optimiser vos recettes** au-delà de la fiscalité « classique » et de la location du foncier,
- faire de votre projet un **projet concerté**, qui implique les acteurs locaux,
- **mobiliser les citoyens** comme vous le souhaitez.

Ainsi, **vous déciderez** en connaissance de cause, **vous définirez** le mode de gouvernance qui vous convient, **vous ferez profiter** votre territoire des retombées financières et **vous établirez** les partenariats pertinents et adaptés à votre contexte local.

L'Alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté constitue la **porte d'entrée du dispositif**, le **SIED70** étant facilitateur du programme pour la Haute-Saône. Le programme a pour objectif de **compléter votre expertise, en particulier si vous ne disposez pas de services techniques.** Il comprend un volet « participation citoyenne », assuré par **Jurascic.**

Il se déroule sur 3 ans (2022-2024). **C'est court 3 ans quand il s'agit de faire émerger-concrétiser un projet...**, alors **contactez-nous dès maintenant !**

Votre contact : Jean-Pierre VALLAR, Chargé de mission régional Éolien et Photovoltaïque

 **06 82 51 55 84**

 **contact@territoire-energie-bfc.fr**



En partenariat avec

